

Les solutions d'irrigation en appui à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (2iS)

L'initiative pour l'Irrigation du Sahel (2iS) est une réponse à l'appelle des Chefs d'Etat à la Déclaration de Dakar (2013) pour « *augmenter sensiblement les investissements en matière d'hydraulique agricole pour passer de 400.000 ha à 1.000.000 d'ha* »

Objectif de l'initiative 2iS:

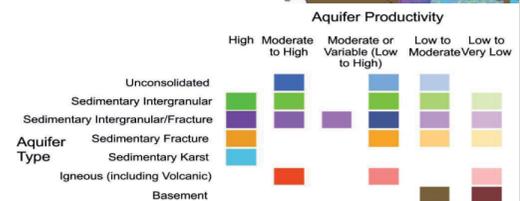
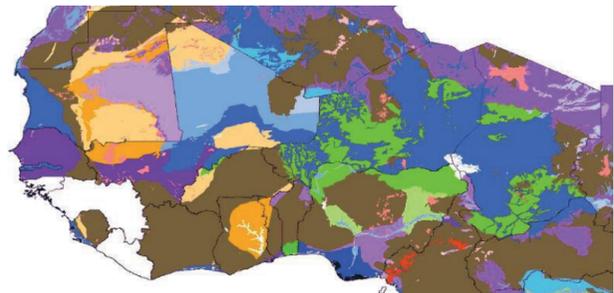
Appuyer les États et les acteurs en vue pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées.

Vision de l'initiative 2iS:

Des Solutions d'Irrigation (SI) diverses adaptées au contexte sahélien sont établies et financées dans un cadre institutionnel renforcé pour permettre le développement d'une agriculture irriguée durable, adaptée au milieu, compétitive et inclusive

Cadre institutionnel et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Participation et inclusivité (incluant le genre) ➢ Organisation, structuration, responsabilisation et répartition clairs des rôles de tous les acteurs ➢ Planification et gestion des ressources (foncier, eau)
Conception technique, équipement et technologies	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Choix maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ➢ Etudes techniques et travaux de qualité ➢ Equipements plus fiables
Mécanisme financier pour l'investissement et l'E&M	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Engagement de la capacité financière des bénéficiaires ➢ Investissements innovants (solarisation, économie d'eau, optimisation rendements; qualité produits, etc.) ➢ Mécanismes de financements adaptés
Programme de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Responsabilités des acteurs publics et privés ➢ Amélioration de la disponibilité et la qualité de l'offre de services ; ➢ Renforcement des capacités des Acteurs conformément à leurs responsabilités

Cartographie des zones potentielles en termes de ressources en eau, pour le Type 2



Les cinq types de systèmes d'irrigation dans le cadre du PARIIS

TYPE 1

Aménagement de bas-fonds et décrue contrôlée

Amélioration de la collecte des eaux de pluie basée sur un contrôle partiel des eaux à l'aide de petites levées, de vannes et de structures d'accès dans les zones basses, y compris les bas-fonds et les plaines de décrue.

TYPE 2

Petite irrigation individuelle privée

Système d'irrigation privée à petite échelle pour les particuliers ou de petits groupes de producteurs, impliquant la présence d'équipements de pompage et la distribution de l'eau par différents types de canalisations ou de conduites.

TYPE 3

Irrigation communautaire

Irrigation communautaire à petite échelle pour les villages ou les grands groupes de producteurs constitués en organisations d'utilisateurs, gérant les équipements de pompage et la distribution de l'eau par différents types de canalisations ou de conduites, ainsi que les structures d'accès.

TYPE 4

Grande irrigation publique

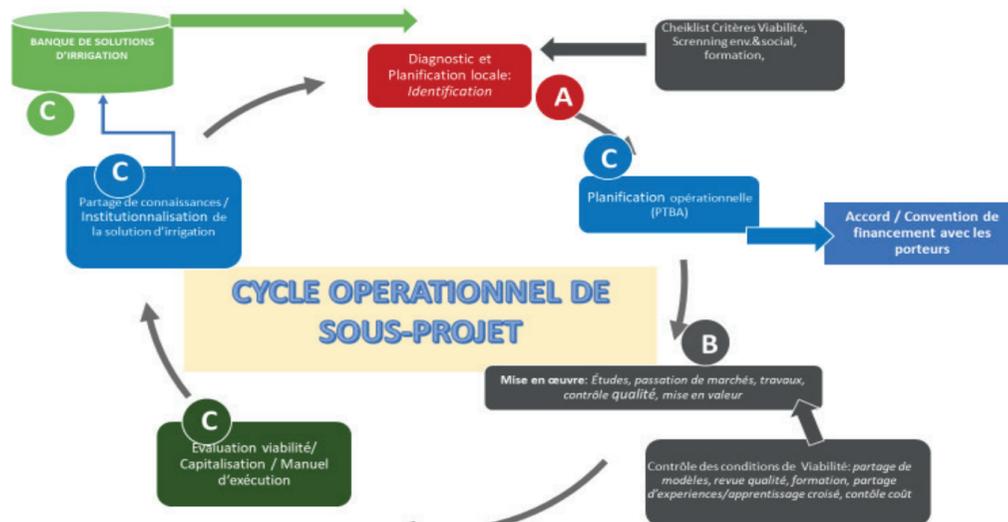
Plans d'irrigation à grande échelle gérés par les autorités publiques, provenant généralement de grands cours d'eau régulés par des barrages, et impliquant une combinaison de stations de pompage, de vannes, de grands systèmes de canalisations et de drainage, des routes de desserte et une structure de gouvernance complexe s'appuyant sur des organisations d'utilisateurs.

TYPE 5

Irrigation à travers le partenariat public – privé (PPP).

Plans d'irrigation à moyenne ou grande échelle basés sur un partenariat entre le Gouvernement, une entité privée et les communautés à proximité du système d'irrigation en vue de développer et de gérer ce dernier (répondant aux mêmes spécifications techniques que le Type 4).

Cycle opérationnel de sous-projet de l'irrigation



Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS-SIIP)



Au Sahel, les acteurs s'engagent pour mettre à l'échelle, des Solutions d'irrigation performantes

Rappel sur la Déclaration de Dakar

Déclaration de Dakar = Déclaration commune adoptée à l'issue du forum de haut niveau sur l'irrigation tenu à Dakar le 31 octobre 2013

Un engagement régional pris par six pays du Sahel (*Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad*) coordonné par le **CILSS** et soutenu par la **CEDEAO** et l'**UEMOA**

Objectifs : La déclaration de Dakar appelle à combiner les efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique :

Augmenter sensiblement les investissements en matière d'hydraulique agricole pour atteindre **1.000.000 d'hectares au Sahel en 2020** tout en s'assurant de leur viabilité, leur performance et leur durabilité.

Décliner cet objectif dans des programmes d'investissements cohérents accélérant la mise en œuvre des politiques sectorielles, des réformes institutionnelles, du cadre juridique et des dispositifs organisationnels relatifs à la gestion de l'eau agricole et du foncier rural, à la production irriguée et, au besoin, aux filières agricoles concernées, suivant des processus négociés,

Intensifier l'appui aux initiatives régionales qui visent l'amélioration et l'amplification de l'irrigation au Sahel et en Afrique de l'Ouest



L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel

- Portée par six pays sous la coordination du CILSS
- Lancée au forum de Dakar (octobre 2013) visant à mettre en œuvre la déclaration de Dakar
- Pilotée par une Task Force multi-acteurs
- Appuyée par une assistance technique financée par la BANQUE MONDIALE, l'AFD et la FAO
- Résultant en un projet régional de US\$173 millions en appui aux programmes d'investissement des pays

Le PARIIS/SIIP : objectif et composantes

Objectifs de haut niveau : Le projet contribue aux objectifs généraux de l'Initiative Irrigation au Sahel qui est : une agriculture irriguée en expansion qui est productive, durable et rentable pour la création d'emplois et la sécurité alimentaire dans le Sahel

ODP : Améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants du Sahel



Objectifs chiffrés du PARIIS

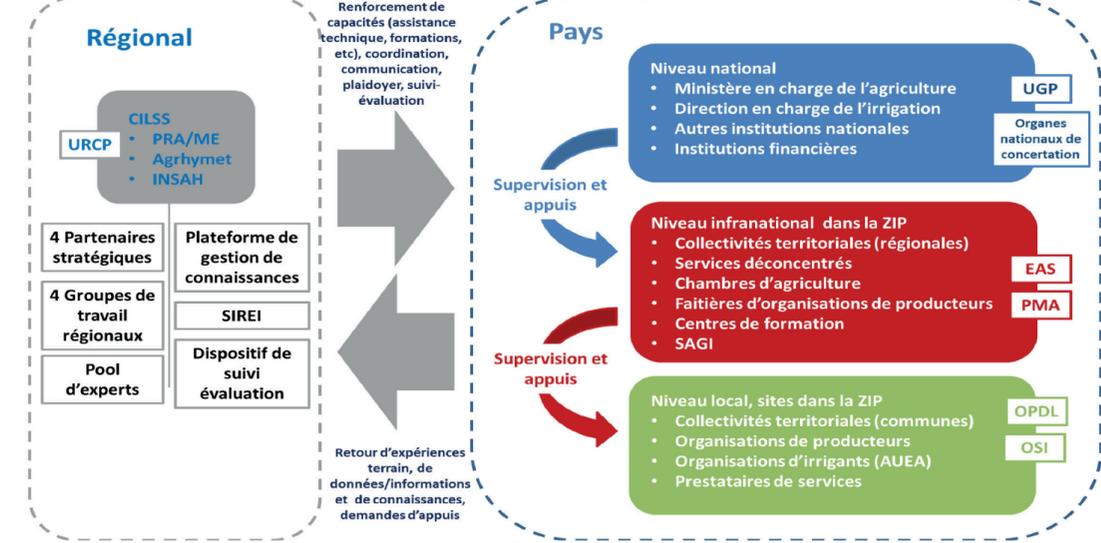
A la fin du projet: les six pays disposent chacun d'une palette de solutions d'irrigation sur les 5 types de systèmes d'irrigation identifiés le régional et les pays sont capables de mettre à l'échelle de façon rapide et vertueuse les solutions d'irrigation.

- 26 000 Ha aménagés ou réhabilités
- 165 000 ménages dans les six pays
- 132 000 Bénéficiaires directs, dont 35% de femmes
- 12500 Ha étudiés et bénéficient de financement

Zones d'intervention prioritaires du PARIIS



SCHÉMA GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DU PARIIS



PERSPECTIVES

- Labélisation de l'approche PARIIS afin de garantir la qualité des interventions en matière d'irrigation au Sahel
- Mobilisation de financements additionnels à travers les coopérations bilatérales et multilatérales
- Extension du PARIIS aux autres pays de l'UEMOA et du CILSS

Principaux résultats

- 23 Groupes de partages de connaissances mis en place et fonctionnelle
- 06 Solutions d'irrigation en Construction
- Un service d'information régional sur l'eau et l'irrigation et des outils de gestion des connaissances et de renforcement des capacités développés
- Diagnostic des systèmes locaux de gestion du foncier et des ressources en eaux dans les 6 pays
- Environ 20.000 bénéficiaires directs enregistrés
- 4000 Ha dotés de services d'irrigation et de drainage nouveaux ou améliorés
- 8500 Personnes formées
- 4800 usagers de l'eau disposant de services d'irrigation et de drainage nouveaux ou améliorés
- 36 instruments de gestion locale des terres opérationnels
- 10 instruments de gestion locale de l'eau renforcés/mis en place et opérationnels
- 76 Associations des usagers de l'eau établies ou enregistrées, opérationnelles
- au moins 19 000 ha engagés sur le terrain à différents niveaux de préparation



Cadre stratégique pour l'eau agricole au Sahel

Objectif



- L'objectif de l'Initiative est d'appuyer les États et les acteurs de l'agriculture irriguée en vue de porter les superficies avec maîtrise de l'eau agricole à un million d'hectares, tout en assurant la viabilité, la performance et la durabilité environnementale des systèmes irrigués existants et futurs et le développement agricole connexe

Vision



- Des solutions d'irrigation diverses adaptées au contexte sahélien sont établies et financées dans un cadre institutionnel renforcé pour permettre le développement d'une agriculture irriguée durable, adaptée au milieu, compétitive et inclusive

Approche



- De l'Irrigation vers Les irrigations (Type 1, Type 2, type 3, type 4 et type 5)
- De l'Aménagiste vers les Exploitants
- De la Concertation vers l'Engagement de tous les acteurs